

UN PLAN POUR SAUVER LA PLANÈTE



Préface

Sacha Llorenti

Quatre millions et demi de personnes sont mortes infectées par le COVID-19. Cette tragédie mondiale est la loupe à travers laquelle nous devons analyser comment et en faveur de qui fonctionne le système régnant sur la planète.

La pandémie a réussi à condenser, en quelques mois, des phénomènes politiques, économiques et sociaux dont les conséquences, en d'autres circonstances, se feraient sentir sur de nombreuses années.

La précarité de l'emploi, le déficit des systèmes de santé, l'inégalité, les relations Nord-Sud, la faiblesse de l'Organisation des Nations-Unies dans la coordination d'un effort collectif, l'utilisation de mesures coercitives unilatérales en tant qu'arme de contrôle et de sanction contre de nombreux peuples, la vulnérabilité de l'économie mondiale et le rôle de l'État sont quelques-unes des caractéristiques qui ont été clairement amplifiées sous la loupe du phénomène pandémique.

La nature multidimensionnelle et existentielle des crises auxquelles l'humanité et la vie sur la planète sont confrontées nous oblige à construire et à renforcer tous les espaces de rencontre possibles afin que nous puissions construire de manière collective un horizon commun, intersectionnel et inclusif qui nous permette de reprendre l'initiative sociale et politique.

Dans ce contexte, le Secrétariat Exécutif de l'ALBA-TCP, l'Institut Simón Bolívar pour la Paix et la Solidarité entre les Peuples et l'Institut Tricontinental de Recherche Sociale ont pris l'initiative d'organiser une réunion de Centres de Réflexion dans le but de mener de l'avant la tâche ambitieuse et urgente de concevoir *Un Plan pour sauver la planète*.

Après plusieurs semaines de travail, nous avons arrêté un ensemble systématisé de propositions qui nous permettent de donner un coup de barre et changer ainsi la direction vers laquelle le système capitaliste entraîne notre espèce et tous les êtres vivants qui habitent notre planète.

Ce document est déjà du domaine public et il appartient donc à toutes les personnes et collectifs qui voudraient l'enrichir pour en faire un instrument de lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le capitalisme.

INTRODUCTION

Carlos Ron et Vijay Prashad

Durant la pandémie, très nombreux ont été ceux qui ont pris conscience de la fragilité de la société humaine. Alors que le changement climatique nous avait fait découvrir la réalité de l'extinction de nombreuses espèces végétales et animales, de nombreuses régions du monde se voyaient déjà ruinées avant le COVID-19. Le destin de la planète se joue en un équilibre délicat, entre l'anéantissement et l'extinction.

Sacha Lorenti, secrétaire général de l'ALBA-TCP, a réuni un groupe d'instituts de recherche pour travailler sur *Un plan pour sauver la planète*. L'idée est que ce plan devait être rédigé à partir d'une approche centrée sur l'être humain, par opposition à l'approche de nombreuses institutions internationales (telles que l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques - OCDE et le Forum Économique Mondial), ne favorisant que le profit. Le présent document est issu de cet engagement.

Qu'est-ce que l'ALBA-TCP ?

L'Alliance Bolivarienne des Peuples de Notre Amérique (ALBA) est née le 14 décembre 2004 à La Havane (Cuba), lors de la signature, par les commandants Hugo Chávez Frías et Fidel Castro Ruz, d'une Déclaration Conjointe et de l'Accord pour la Mise en Œuvre de l'ALBA. L'entrée de la Bolivie, en avril 2006, venait enrichir les principes de l'Alliance en intégrant le Traité de Commerce des Peuples (TCP), par le biais duquel est proposé un commerce basé sur la complémentarité, la solidarité et la coopération. L'ALBA-TCP est un organisme interétatique composé de neuf pays qui promeut un double objectif, celui de la souveraineté contre la domination extérieure et de l'intégration pour le progrès interne. Parmi ses méthodes d'intégration, citons le développement d'une monnaie régionale commune (le sucre) pour concilier le commerce interrégional, la création de compagnies énergétiques régionales pour favoriser les objectifs sociaux (PetroCaribe et PetroSur) et l'établissement d'une chaîne de télévision pour démocratiser le système mondial de communication (TeleSur). L'ALBA-TCP s'inscrit dans un ensemble de dynamiques régionales qui promeuvent à la fois la souveraineté et l'intégration,

notamment l'Union des Nations Sud-Américaines (UNASUR) et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC).

Qu'est-ce que le réseau des Groupes de Réflexion ?

Pour élaborer *Un plan pour sauver la planète*, l'ALBA-TCP a travaillé avec deux instituts de recherche : l'Institut Simon Bolivar pour la Paix et la Solidarité entre les Peuples et l'Institut Tricontinental de Recherche Sociale. Nos deux instituts ont réuni d'autres instituts avec lesquels nous avons travaillé au fil des ans et nous avons établi un réseau de travail pour l'élaboration de ce document. Ce réseau est une articulation informelle qui a été renforcée par notre travail conjoint et qui conduira à d'autres projets collectifs à l'avenir. Si d'autres instituts de recherche s'intéressent à rejoindre ce réseau, veuillez écrire à plan@thtricontinental.org.

Qu'est-ce qu'un plan pour sauver la planète ?

En 1974, l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté une résolution intitulée "Nouvel Ordre Économique International" (NOEI), rédigée par le Mouvement des non-alignés, le G-77 et la

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). La résolution était fondée sur “l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, quel que soit leur système économique et social, ce qui permettrait de corriger les inégalités et de réparer les injustices existantes, d'éliminer le fossé grandissant entre les pays développés et les pays en développement et d'assurer un développement social et économique en hausse constante, ainsi que la paix et la justice pour les générations actuelles et futures”. Il n'y a rien à mettre à jour dans ces déclarations.

L'affaiblissement du Projet Tiers-Monde, la chute de l'URSS et du système des États communistes en Europe de l'Est, ainsi que l'effondrement de la social-démocratie dans les pays capitalistes avancés ont eu pour conséquence la mise à l'écart de la NOIE et de tout son programme de développement. À sa place, est apparue l'agenda néolibérale d'austérité et de sécurité (guerre). La création de la Commission du Sud sous la direction de Julius Nyerere entre 1987 et 1990 était une tentative de ressusciter le NOEI, mais son document final, *The Challenge to the South [Le défi du Sud]*, n'a pas reçu l'attention qu'il méritait. *Un plan pour*

sauver la planète s'inscrit dans la tradition du NOEI (1974) et de *The Challenge to the South* (1990).

Un plan pour sauver la planète est un document provisoire, une ébauche construite à partir des analyses et des demandes de nos gouvernements et des mouvements populaires. Il doit être lu et discuté afin d'être critiqué et développé. Ce n'est qu'une première version parmi tant d'autres. Veuillez nous contacter à l'adresse plan@thetricontinental.org pour nous faire part de vos critiques et suggestions, car il s'agit d'un document en évolution permanente. Il sera soumis à nos mouvements et nos institutions avant d'aboutir à une résolution de l'ONU pour sauver la planète.

Un plan pour sauver la planète

Des insécurités de toutes sortes envahissent la planète. L'impact de la pandémie de COVID-19 a provoqué la plus grande récession économique depuis la Grande Dépression. Ce ralentissement ne se reflète pas dans le cours des actions ou dans les rapports sur les bénéfices des grandes multinationales, mais dans les données relatives au chômage et aux inégalités, dans l'augmentation des taux de famine et dans un sentiment croissant de désespoir et de colère. On estime que des centaines de millions de personnes tomberont dans la pauvreté absolue en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19. Ce n'est qu'une information parmi une avalanche de mauvaises nouvelles pour ceux qui voient trop de pays sombrer dans une dette catastrophique et dans le désespoir. Un programme mondial d'urgence est nécessaire pour éviter ce dénouement. Il est essentiel que les pays mettent de côté leur étroites préoccupations nationalistes et s'engagent à apporter une réponse commune et coopérative à cette crise.

Trois types d'apartheid - de l'argent, des médicaments et de la nourriture - règnent dans le monde aujourd'hui :

Apartheid monétaire. La dette extérieure des pays en développement dépasse 11 000 milliards de dollars et les paiements au titre du service de la dette devraient atteindre près de 4 000 milliards de dollars d'ici la fin 2021.

En 2020, 64 pays ont dépensé plus pour le service de leur dette que pour leur système de santé. Ce sujet a été abordé timidement lorsqu'il a été question de suspendre le service de la dette, avec une petite aide de diverses agences multilatérales. Ce discours sur la suspension de la dette intervient alors que le FMI a pour politique d'inciter les États à emprunter davantage d'argent en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. Au lieu d'emprunter davantage, pourquoi ne pas simplement annuler la totalité de la dette extérieure et, simultanément, réintégrer les - à tout le moins - 37.000 milliards de dollars qui sont détenus dans des paradis fiscaux illicites ? L'expression souvent utilisée pour définir l'annulation de la dette est "remise de dette". Il n'y

a, cependant, rien à « remettre », car cette dette est déjà la conséquence d'une longue histoire de spoliation coloniale, d'expropriation impérialiste et de pillage. Les pays les plus riches peuvent emprunter à des taux d'intérêt faibles ou nuls, tandis que pour le monde en développement, les taux d'intérêt sont toujours exorbitants et des dettes odieuses doivent être remboursées, soustrayant ainsi des fonds inestimables qui pourraient être utilisés pour briser la chaîne de transmission du COVID-19.

Apartheid médical. Le directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que le monde serait au bord d'un « échec moral catastrophique » en se référant au nationalisme et au monopole des vaccins de la part de certains pays. Les États de l'Atlantique Nord (Canada, États-Unis, Royaume-Uni et de nombreux États européens) ont ignoré la demande de l'Inde et de l'Afrique du Sud de suspendre les règles de propriété intellectuelle relatives aux vaccins. En outre, ils ont suspendu le financement du mécanisme COVAX, ce qui, par conséquent, pourrait déboucher sur un échec, et l'on s'attend de plus en plus à ce que de nombreuses personnes dans les pays en

développement restent sans vaccin jusqu'en 2023. Entretemps, ces mêmes États ont accumulé des vaccins : le Canada a stocké, par exemple, à lui seul, cinq doses de vaccins par canadien, dont certaines proviennent du mécanisme COVAX. Ghebreyesus appelle cela "l'apartheid vaccinal".

Apartheid alimentaire. La faim dans le monde, qui avait reculé de 2005 à 2014, a recommencé à augmenter depuis lors, la Chine - qui a éradiqué l'extrême pauvreté en 2020 - figurant comme la principale exception à cette tendance mondiale. La faim dans le monde a désormais atteint les niveaux de 2010. Le rapport 2021 de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), sur l'État de l'insécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, observe que "près d'une personne sur trois dans le monde (2.370 millions) n'avait pas eu accès à une alimentation adéquate en 2020, soit une augmentation de près de 320 millions de personnes en un an seulement". La faim ne peut être tolérée. Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies prévoit que le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait bien doubler avant que la pandémie ne puisse être maîtrisée, "à moins que des mesures ne soient prises rapidement".

Quelle est la cause de ces trois Apartheid?
L'économie mondiale est sous le contrôle d'une poignée d'entreprises et de gouvernements:

1. Contrôle de la science et de la technologie
2. Contrôle des systèmes financiers
3. Contrôle de l'accès aux ressources
4. Contrôle de l'armement
5. Contrôle de la communication



Nous, au nom d'un réseau d'instituts de recherche qui a analysé de près les crises de long terme résultant de l'austérité néolibérale, les régimes d'endettement induits et le mauvais développement, nous avons élaboré un ensemble de politiques en vue d'établir un nouvel ordre mondial.

Notre plan, inspiré des lignes directrices du NOEI, propose une vision du présent et de l'avenir immédiat autour de douze thèmes clés : la démocratie et l'ordre mondial, l'environnement, les finances, la santé, le logement, l'alimentation, l'éducation, le travail, le bien-être, les femmes, la culture et le monde numérique. Il s'agit en l'état de l'ébauche d'un plan beaucoup plus complet que nous produirons l'année prochaine.

La démocratie et l'ordre mondial

- 1** | Réaffirmer l'importance de la Charte des Nations Unies (1945).
- 2** | Insister pour que les États membres de l'ONU adhèrent à la Charte, notamment à ses requis spécifiques en matière de recours aux sanctions et à la force (chapitres VI et VII).

- 3 | Reconsidérer l'hégémonie exercée par le Conseil de Sécurité de l'ONU sur les décisions affectant une grande partie du système multilatéral. Engager l'Assemblée Générale des Nations unies dans un dialogue sérieux sur la démocratie dans l'Ordre Mondial.
- 4 | Insister pour que les organismes multilatéraux - tels que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) - formulent des politiques en conformité avec la Charte des Nations Unies et avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948). Aucune politique qui contribuerait à accroître la pauvreté, la faim, le manque de logements et l'analphabétisme ne devrait être autorisée.
- 5 | Réaffirmer le rôle central du système multilatéral dans les domaines clé de la sécurité, de la politique commerciale et de la réglementation financière. Des organismes régionaux, comme l'OTAN, et des institutions locales, comme l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), ont remplacé les Nations Unies et ses agences (comme la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) dans la formulation de ces politiques.

- 6 | Formuler des politiques visant à renforcer les mécanismes régionaux et à approfondir l'intégration des pays en développement.
- 7 | Combattre l'utilisation du paradigme de la sécurité, en particulier, celui de la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, pour faire face aux défis sociaux globaux.
- 8 | Limiter les dépenses en armement et en militarisme. Assurer la démilitarisation de l'espace.
- 9 | Convertir la production d'armes en une production à bénéfice social.
- 10 | Veiller à ce que tous les droits soient accessibles à tous les peuples, et pas seulement à ceux qui sont citoyens d'un État. Ces droits doivent inclure toutes les communautés jusqu'ici marginalisées telles que les femmes, les peuples indigènes, les afro-descendants, les migrants, ceux qui sont tombés dans la pauvreté absolue, les sans-papiers, les personnes sexuellement différentes, les handicapés ou les opprimés par le système des castes.

Environnement

- 1 | Sur la base de l'expression "responsabilités communes mais différenciées" de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de 1992, obliger les pays développés, historiquement responsables de la catastrophe climatique, à réduire rapidement leurs émissions de carbone pour empêcher la température mondiale de dépasser le seuil critique de 1,5°C.
- 2 | Exiger des pays développés la réduction de leurs émissions moyennes de carbone per capita à un maximum de 2,3 tonnes d'ici 2030, ce qui correspond à la moyenne mondiale nécessaire, selon le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement Climatique, pour circonscrire le réchauffement de la planète à 1,5°C.
- 3 | Veiller à ce que les pays développés du Nord Global fournissent des compensations climatiques aux pertes et dommages causés par leurs émissions de carbone et financent substantiellement les infrastructures

publiques afin de remplacer la dépendance à l'égard des énergies basées sur le carbone.

- 4 | Respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Changement Climatique selon lesquels les pays développés doivent fournir 100 milliards de dollars par an pour répondre aux besoins des pays en développement. Ces besoins incluent l'adaptation et la résilience aux impacts réels et désastreux du changement climatique que les pays en développement (en particulier les pays à basse altitude et les petits États insulaires) subissent déjà.
- 5 | Transférer des technologies et des financements aux pays en développement pour l'atténuation et l'adaptation de leurs systèmes énergétiques basés sur le carbone.
- 6 | Exiger des pays développés qui ont pollué l'eau, le sol et l'air avec des déchets toxiques et dangereux, y compris des déchets nucléaires, qu'ils assument les coûts d'assainissement et cessent de produire et d'utiliser des déchets toxiques.

- 7 | Par le biais d'une définition cohérente, révisée et ajustée aux urgences immédiates des pays en développement, concevoir un programme de transition vers un paradigme capable d'adapter et de pallier aux systèmes énergétiques basés sur le carbone. Cela devrait être combiné à des voies rationnelles de financement pour les pays en développement, bénéficiant de leur participation directe et ajustés selon l'ampleur de leurs besoins et de leur volonté de coordonner le financement. Établir une feuille de route vers un paradigme concerté avec les principaux pays qui fourniraient, en tout état de cause, la matière première de toute transition énergétique dans un avenir proche.

Finances

- 1 | Renégocier toutes les dettes extérieures odieuses des pays en développement.
- 2 | Initier une discussion portant sur les réparations du pillage colonial, y compris l'esclavage.

- 3 | Saisir les avoirs détenus dans les paradis fiscaux illicites.
- 4 | Fixer des plafonds aux taux d'intérêt appliqués aux pays en développement par les bailleurs de fonds commerciaux et multilatéraux.
- 5 | Décourager les activités de transfert de bénéfices des sociétés multinationales et adopter une approche unitaire afin d'imposer la part des bénéfices globaux générés par les filiales des sociétés multinationales.
- 6 | Taxer le patrimoine et les successions.
- 7 | Imposer une fiscalité plus élevée sur certains revenus, tels que les plus-values du capital, obtenues par toutes les institutions corporatives non bancaires à travers la spéculation financière.
- 8 | Démocratiser le système bancaire en augmentant le rôle et la part de la banque publique et en appliquant une réglementation et une transparence accrues du système financier privé.

- 9** | Encadrer et limiter (en pourcentage du passif) l'activité bancaire spéculative des banques commerciales.
- 10** | Réglementer les taux d'intérêt pratiqués par les banques pour des actifs spécifiques, tels que les prêts immobiliers.
- 11** | Mettre en place des contrôles sur les capitaux pour éviter leur fuite.
- 12** | Créer, à la place des programmes de financement du développement dirigés par le FMI et la Banque Mondiale, des alternatives centrées sur les personnes.
- 13** | Stimuler la création de mécanismes régionaux de conciliation commerciale.
- 14** | Établir une réglementation stricte des fonds de pension, afin que l'épargne des personnes ne soit pas utilisée de manière irresponsable en faveur de la spéculation financière. Encourager la création de fonds de pension du secteur public.

Santé

- 1 | Promouvoir le principe d'un vaccin populaire contre le COVID-19 et contre des maladies futures.
- 2 | Supprimer les contrôles sur les brevets des médicaments essentiels et faciliter le transfert de technologie scientifique et médicale vers les pays en développement.
- 3 | Démercantiliser, développer et accroître les investissements dans des systèmes publics de santé solides.
- 4 | Développer la production pharmaceutique du secteur public, notamment dans les pays en développement.
- 5 | Créer un Groupe Intergouvernemental des Nations Unies sur les Menaces Sanitaires.
- 6 | Appuyer et renforcer le rôle des syndicats de travailleurs et travailleuses de la santé dans la sphère du travail et de l'économie.
- 7 | Offrir une formation médicale aux personnes issues de milieux défavorisés et des zones rurales.

- 8** | Développer la solidarité médicale, notamment par l'intermédiaire de l'Organisation Mondiale de la Santé et des plateformes sanitaires associées aux organismes régionaux.
- 9** | Mobiliser des campagnes et des actions qui viendront protéger et développer les droits sexuels et reproductifs.
- 10** | Imposer une taxe sanitaire aux grandes entreprises qui produisent des boissons et des aliments largement reconnus par les organisations internationales de santé comme étant nocifs pour les enfants, en particulier, et pour la santé publique en général (comme ceux qui provoquent l'obésité ou d'autres maladies chroniques).
- 11** | Freiner les activités promotionnelles et les dépenses publicitaires des entreprises pharmaceutiques.
- 12** | Créer un réseau de centres de diagnostic accessibles et financés par les pouvoirs publics et réglementer strictement la prescription et la tarification des tests de diagnostic.
- 13** | Offrir une thérapie psychologique dans le cadre des systèmes de santé publique.

Logement

- 1 | Garantir un nombre suffisant de logements, en mettant l'accent sur le développement de quartiers diversifiés avec un mélange de zones résidentielles et commerciales.
- 2 | Établir des contrôles sur les loyers des logements.
- 3 | Transformer les propriétés vacantes en centres communautaires ou en logements.
- 4 | Construire et réutiliser des ensembles urbains reliés à des systèmes de transport public afin de réduire le besoin de transports privés, tels que les voitures.
- 5 | Exiger que tous les bâtiments de plus de 200 mètres soient équipés de toiture végétale ou de panneaux solaires.
- 6 | Développer de nouveaux logements avec des matériaux innovants qui font preuve de résistance thermique.

Alimentation

- 1 | Améliorer les systèmes alimentaires nationaux et régionaux.

- 2 | Réviser et abroger les accords bilatéraux et multilatéraux qui interdisent ou pénalisent les systèmes et les achats alimentaires publics.
- 3 | Veiller à ce que les pays développés qui utilisent les mécanismes du commerce international pour empêcher les pays en développement de subventionner leur agriculture n'aient pas le droit de mener des politiques hypocrites telles que la subvention de leur propre agrobusiness. Les règles de l'OMC doivent être appliquées pour faciliter le développement et non pour satelliser les pays en développement.
- 4 | Redistribuer la terre, ressource commune du peuple. Limiter la taille de la propriété foncière en fixant des limites maximales à la propriété familiale et des entreprises.
- 5 | Développer une irrigation et des infrastructures connexes durables, financées par des fonds publics afin d'aider les agriculteurs à cultiver dans des conditions climatiques de plus en plus extrêmes.

- 6** | Mettre en place des systèmes de distribution alimentaire publics, axés sur l'élimination de la faim.
- 7** | Accroître le soutien public aux paysans des pays les moins développés afin que le travail agricole puisse assurer des revenus décents aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles.
- 8** | Développer des systèmes de crédit pour les agriculteurs et agricultrices afin de soutenir l'agriculture et de s'assurer que les revenus générés ne soient pas déviés.
- 9** | Valoriser la production alimentaire du secteur de coopératives et encourager la participation populaire aux systèmes de production et de distribution alimentaire.
- 10** | Fournir des crédits abordables et raisonnables, des intrants subventionnés, une assistance technique gratuite et des terres pour les exploitations agricoles et les marchés coopératifs.
- 11** | Développer des réseaux de transport financés par des fonds publics, y compris des installations de stockage, afin que les petites

exploitations puissent acheminer leurs produits vers les marchés.

- 12** | Garantir la disponibilité d'une alimentation saine dans les écoles et crèches publiques.
- 13** | Mettre en place des capacités techniques et scientifiques pour une agriculture durable et écologique.
- 14** | Supprimer les brevets sur les semences et promouvoir un encadrement juridique capable de protéger les semences natives de la mercantilisation réalisée par l'agrobusiness.

Éducation

- 1** | Promouvoir la démercantilisation de l'enseignement, ce qui signifie renforcer l'enseignement public et empêcher la privatisation de l'enseignement.
- 2** | Renforcer la participation des enseignants/enseignantes dans la gestion des établissements d'enseignement.
- 3** | Veiller à ce que les secteurs les plus défavorisés de la société puissent avoir accès à une formation qui les convertisse en enseignants.

- 4 | Réduire la fracture électrique et numérique.
- 5 | Mettre en place des systèmes d'internet à large bande ou à haut débit, financés et contrôlés par l'État.
- 6 | Veiller à ce que tous les écoliers et écolières aient accès à l'intégralité des éléments du processus éducatif, y compris les activités parascolaires.
- 7 | Développer des canaux de participation par lesquels les étudiants pourraient s'insérer au sein des processus de prise de décision dans toutes les formes d'enseignement supérieur.
- 8 | Transformer l'éducation en une expérience pour toute la vie, en offrant aux personnes, à toutes les périodes de leur existence, l'opportunité de profiter de la pratique de l'apprentissage dans différents types d'institutions. Cela favorisera le principe selon lequel l'éducation ne sert pas seulement à tracer une carrière, mais aussi à bâtir une société qui soutient le développement et la croissance continus de l'esprit et de la communauté.

- 9 | Subventionner des cours d'enseignement supérieur et de formation professionnelle pour les travailleurs et les travailleuses de tous les âges dans des domaines liés à leur métier.
- 10 | Veiller à ce que l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, soit accessible à toutes les personnes dans leurs langues respectives. Les gouvernements doivent assumer la responsabilité de garantir, par le biais de la traduction et d'autres moyens, la disponibilité de matériel éducatif dans les langues parlées dans leur pays.
- 11 | Créer des instituts éducatifs spécialisés dans l'enseignement de la gestion qui répondent aux besoins des coopératives dans les secteurs industriel, agricole et des services.

Travail

- 1 | Exiger que les gouvernements assument la responsabilité de veiller à ce que leur législation du travail soit conforme aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier,

les conventions 87 et 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

- 2 | Offrir une meilleure qualité et couverture des biens sociaux, tels que la santé publique, l'éducation et les loisirs, afin de réduire leur impact sur les salaires.
- 3 | Promouvoir le principe "à travail égal, salaire égal".
- 4 | Renforcer la culture du syndicalisme et promouvoir la négociation collective afin de mitiger le déséquilibre de pouvoir, inhérent au lieu de travail. Donner aux travailleurs une voix démocratique pour éviter qu'ils ne se sentent isolés et suffoqués sous la tâche d'améliorer, seuls, leurs lieux de travail.
- 5 | Veiller à ce que tous les travailleurs - y compris les travailleurs de l'économie informelle et de la *gig economy* - soient couverts par les protections fondamentales du travail.
- 6 | Mettre l'accent sur la redistribution du temps de travail par le biais du processus de négociation collective, en offrant à toutes les personnes des heures de travail conformes et un salaire décent.

- 7** | Les travailleurs et les travailleuses doivent avoir droit à des conditions de travail adéquates et conformes aux normes de sécurité et les gouvernements sont tenus de veiller à ce que ces normes de sécurité soient correctement appliquées et contrôlées.
- 8** | Créer des centres pour l'emploi financés avec des fonds publics afin d'aider les chômeurs à trouver un emploi. Ces centres pourraient être liés, par exemple, à un réseau syndical de chômeurs.
- 9** | Mettre en place des systèmes solides de protection sociale, financés par des fonds publics, sans obligation de faire preuve de revenus ni d'autres conditions de travail requises.
- 10** | Garantir des pensions de retraite adéquates à tous les citoyens ayant atteint l'âge de la retraite.
- 11** | Veiller à ce que les États offrent une indemnisation et des pensions adéquates aux personnes blessées ou handicapées dans leur lieu de travail, en particulier, aux travailleurs et travailleuses non organisés, vulnérables et indépendants

- 12** | Veiller à ce que les gouvernements encouragent les coopératives de travailleurs et contribuent au capital initial de ces organisations en garantissant le crédit et des prix raisonnables.
- 13** | Développer les infrastructures des pays, en collaboration avec ces coopératives, les instituts publics de recherche et de technologie et les banques, veiller à ce qu'une part importante des dépenses publiques en matière d'infrastructures aille à ces coopératives.
- 14** | Concevoir un réseau de transports publics à des prix abordables et adéquats (bus, train et métro) dans les villes pour permettre aux travailleurs de gagner du temps et de réduire leurs dépenses.
- 15** | Construire un réseau de points de vente d'aliments en provenance des coopératives, soutenu par le gouvernement dans les villes, et qui puisse répondre aux besoins des travailleurs non organisés, précaires et migrants.

Bien-être social

- 1 | Améliorer les systèmes de protection sociale, notamment les programmes de prise en charge des enfants et des personnes âgées.
- 2 | Mettre en place un système de crèches financées par les pouvoirs publics et gérées par les quartiers. Créer des installations financées par les pouvoirs publics et gérées par les quartiers pour la garde et l'alimentation des enfants après l'école.
- 3 | Mettre en place un système d'équipements collectifs financés par des fonds publics pour la vie sociale et les soins voués aux personnes âgées.
- 4 | Veiller à ce que les travailleurs des crèches et des centres pour personnes âgées reçoivent un salaire décent, une formation et un contrôle sur leur lieu de travail.

Femmes et personnes issues de la diversité sexuelle

- 1 | Nommer des leaders d'organisations de femmes de la classe ouvrière dans des organes influents en matière de politique publique.
- 2 | Soutenir les organisations et réseaux de femmes, y compris les organisations de travailleuses, les organisations communautaires et les groupes d'entraide.
- 3 | Reconnaître et comptabiliser les travailleuses informelles ainsi que le travail domestique et les soins accordés au foyer, non rémunérés, dans le budget national, y compris les travailleuses des secteurs occultes ou invisibles.
- 4 | Mettre en place des politiques de congé parental rémunéré.
- 5 | Réduire la charge croissante que représente le travail de soins pour les femmes. Veiller à ce que les mesures de soutien financier tiennent compte du travail de soins non reconnu et non

rémunéré que les femmes accomplissent, le plus souvent, comme la garde des enfants.

- 6 | Fournir une aide économique et alimentaire immédiate et des mesures de protection sociale aux travailleuses. Veiller à ce que les foyers gérés par des femmes reçoivent autant de soutien que ceux gérés par des hommes.
- 7 | Reconnaître les besoins spécifiques des travailleuses de la santé, dont beaucoup ne sont pas traitées comme des travailleuses mais comme des bénévoles. Veillez à ce qu'elles reçoivent une compensation adéquate et un équipement approprié.
- 8 | Fournir des crédits aux coopératives de femmes.
- 9 | Créer des programmes visant à promouvoir le partage des tâches liées au travail de reproduction sociale et des soins au sein du foyer.
- 10 | Mettre en place des systèmes pour l'élimination de la violence contre les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle. Mettre en place des plans pour

éradiquer la violence patriarcale et veiller à ce que les politiques économiques n'ignorent pas, par omission, le problème de la violence patriarcale.

- 11** | Garantir l'égalité d'accès à tous les programmes et services sociaux, indépendamment du genre, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle.

Culture

- 1** | Renforcer les idées de l'Acte constitutif de l'UNESCO de 1945, en particulier l'idée que la large diffusion de la culture et de l'éducation est indispensable à la dignité humaine et à la paix mondiale.
- 2** | Encourager le soutien public aux institutions culturelles qui défendent les valeurs de dignité, d'égalité et de décence.
- 3** | Promouvoir des activités culturelles qui viendront surpasser un certain consumérisme aveugle.
- 4** | Promouvoir les initiatives culturelles et artistiques contre la discrimination sous

toutes ses formes (telles que le racisme, le système de castes, la misogynie, la transphobie, la xénophobie, etc.)

- 5 | Inciter les activités culturelles qui représentent l'harmonie écologique et la lutte contre la déprédation des ressources de la terre en faveur des intérêts privés.
- 6 | Promouvoir les arts traditionnels des peuples et empêcher leur mercantilisation et leur dénaturation de la part d'un nationalisme culturel néfaste.
- 7 | Défendre le droit des artistes et des intellectuels à s'exprimer librement.

Le monde numérique

- 1 | S'efforcer d'universaliser les biens communs dans l'espace numérique par le biais de la création d'un accès public à l'espace réglementé et contrôlé par l'État sur l'internet.
- 2 | Adhérer à la Résolution de l'ONU de 2016 qui définit l'accès à l'internet comme un Droit Humain.

- 3 | Nationaliser les infrastructures de télécommunications et garantir l'accès à l'internet et à l'alphabetisation numérique à tous les secteurs de la société.
- 4 | Protéger toutes les données publiques et personnelles d'une éventuelle exploitation par les sociétés transnationales et élaborer des systèmes participatifs d'analyse informatique, de contrôle et d'utilisation des big data à des fins publiques.
- 5 | Promouvoir et financer le développement de hardware et de logiciels libres, en mettant l'accent sur l'offre de solutions aux problèmes publics.



Réseau de Groupes de Réflexion:

Le “Réseau de Groupes de Réflexion” est un collectif de groupes réunis par l’ALBA-TCP, l’Institut Tricontinental de Recherche Sociale et l’Institut Simon Bolivar pour la Paix et la Solidarité entre les Peuples. Le texte ci-dessus fait partie d’un processus initié par ce groupe.



América Latina en movimiento
(ALAI)
(Quito, Équateur)



**Centre for Research
on the Congo**
(Kinshasa, RD Congo)



**Centro de Investigaciones de la
Economía Mundial (CIEM)**
(Cuba)



**Centro de Investigaciones de
Política Internacional (CIPI)**
(Cuba)



**Centro per la Riforma
dello Stato**
(Rome, Italie)



Chris Hani Institute
(Afrique du Sud)



**Consultation and Research
Institute**
(Beyrouth, Liban)



DAIC
DOMINICA ASSOCIATION OF INDUSTRY & COMMERCE

**Dominica Association of Industry
& Commerce**

(Roseau, Dominica)



Dominica State College

(Roseau, Dominica)



FESTP
FOUNDATION FOR EDUCATION IN SOCIAL
TRANSFORMATION AND PROGRESS

**Foundation for Education in Social
Transformation and Progress**

(Kenya)



**Instituto Simón Bolívar para la Paz
y la Solidaridad entre los Pueblos**

(Venezuela)



**Internationale Forschungsstelle
DDR**

(Berlin, Allemagne)

IER
Institute of
Employment
Rights

Institute for Employment Rights
(Londres, UK)



MARX MEMORIAL LIBRARY
& WORKERS' SCHOOL

Marx Memorial Library
(Londres, UK)



**Instituto Internacional de
Investigación 'Andrés Bello'**
(Bolivie)



PATRIA Institute
(Argentine)

Patria Grande Institute
(Bolivie)

IS **ROBINSON**

Instituto Samuel Robinson
(Venezuela)



Observatorio
del Sur Global
www.observatoriodelsurglobal.com

Observatorio del Sur Global
(Argentine)

**Research Group of the Popular
Education Initiative**
(Accra, Ghana)



**Sam Moyo African Institute of
Agrarian Studies**
(Harare, Zimbabwe)



**Society for Social and Economic
Research**
(Delhi, Inde)

**Tricontinental: Institute
for Social Research**
(Argentine, Brésil, Inde,
Afrique du Sud)



**University of the West
Indies Open Campus**
(Roseau, Dominica)



**Uralungal Labour Contract
Co-operative Society research
institute**
(Vadakara, Kerala, Inde)
